



L2RH
Conseils RH

BILAN DE COMPÉTENCES



VAST RH



VAST RH

SARL L2RH au capital de 1 000€
2 rue du Bosc Lambert
27350 HAUVILLE
Siret 885 021 188 00010



L2RH
Conseils RH

N° déclaration d'activité 28 27 02287 27

Sommaire

Programme.....	3
INTITULÉ	3
OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES.....	3
CONTENU.....	3
Public visé.....	6
PUBLIC VISÉ.....	6
PRÉREQUIS.....	6
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	6
Ressources	6
MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES.....	6
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET DURÉE.....	7
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	7
Organisation	7
SUIVI ET ÉVALUATION	7
MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT, DE SUIVI ET D'ASSISTANCE	7
Tarif et financements.....	8
LIEU DE LA FORMATION.....	8
PRIX DE LA FORMATION	8
FINANCEMENTS POSSIBLES	9
Satisfaction clients.....	12
RÉSULTATS ENQUÊTE SATISFACTION.....	12
TÉMOIGNAGES CLIENTS.....	13

Programme

INTITULÉ

BILAN DE COMPÉTENCES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Explorer et valoriser les compétences personnelles et professionnelles, les aptitudes et les motivations d'un bénéficiaire pour l'aider à définir un ou plusieurs projets professionnels en corrélation avec les besoins socio-économiques de son territoire d'activité et de son bassin de vie et, le cas échéant, un projet de formation pour y aboutir.

Moment privilégié de votre vie professionnelle, le bilan de compétences vous permet de :

- Faire le point sur votre carrière et sur vos possibilités d'évolution professionnelle
- Analyser vos acquis professionnels et personnels, identifier vos motivations, vos priorités au travail, vos aptitudes afin de définir ou affiner un ou plusieurs projets professionnels
- Favoriser votre bien-être au travail et votre épanouissement professionnel
- Devenir acteur de votre avenir professionnel et s'orienter dans son parcours.

CONTENU

Le bilan de compétences peut durer jusqu'à 24 heures maximum (pendant ou hors du temps de travail) réparties sur 2 à 4 mois. Il alterne des entretiens individuels avec votre conseiller bilan et des outils psycho techniques.

UNE DÉMARCHE EN 3 PHASES : PRELIMINAIRE – INVESTIGATION – CONCLUSIONS

1. PHASE PRÉLIMINAIRE Information et analyse des besoins

- Expliquer la démarche et les méthodes de travail
- Définir et analyser la nature de vos besoins
- Confirmer l'engagement dans la démarche
- Définir et se mettre d'accord sur les objectifs du bilan Vous informer des conditions de déroulement du bilan, des méthodes et techniques mises en œuvre, ainsi que des principes d'utilisation des conclusions de la prestation.

2. PHASE D'INVESTIGATION Identification et adéquation du projet

- Analyser votre parcours personnel et professionnel pour identifier vos compétences
- Mieux appréhender vos valeurs
- Identifier vos aptitudes, intérêts, motivations, aspirations (connaissance de soi)
- Élaborer et vérifier la pertinence de votre projet

- Repérer les éléments de votre expérience transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées
- Déceler vos ressources et vos potentialités inexploitées
- S'approprier l'environnement socio-économique, les filières métiers et les formations
- Finaliser votre projet professionnel et personnel

3. PHASE DE CONCLUSION Synthèse et planification des actions à mener

- Valider votre projet
- Définir un plan d'actions pour mettre en œuvre votre projet à court, moyen et long terme
- Élaborer le document de synthèse de votre bilan
- A l'issu du bilan le document de synthèse confidentiel vous est remis.

A 6 mois, vous serez contacté pour faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel.

Votre feuille de route !

Étape 1 – S'interroger, se connaître et partir sur de bonnes bases

+ Rencontre, accueil, analyse I + Parcours de vie

Tout est possible, tout est accessible. Mais pour ne pas risquer de se perdre avant même de se lancer, commencer par se poser... et on fait place nette. Nous préparons avec vous votre voyage... avec un état d'esprit positif !

“ Vivre c'est changer – voilà la leçon que les saisons nous enseignent.” - Paulo Coelho

Qui êtes-vous ? Et si on parlait changement et ouverture ?

Que sont devenus vos rêves d'enfants ? Votre histoire de vie, votre courbe de satisfaction ?

Votre vie idéale ? Pourquoi ?

Vos centres d'intérêts ? Au fond... qu'est-ce qui vous anime ?

Vos valeurs ? Votre quête du sens ? Vos besoins ?

Étape 2 – Vos talents, vos fibres : Vous révéler et développer votre propre individualité !

+ Appétences I + Besoins

Analyse de l'identité professionnelle et personnelle.

“ Peu de choses sont impossibles à qui est assidu et compétent... Les grandes œuvres jaillissent non de la force, mais de la persévérance.” - Samuel Johnson

Vos talents ?

Acquis, cachés et naturels ?

Votre potentiel ?

Vos compétences douces et dures (Soft et Hard skills) ? On liste vos envies ?

Étape 3 – Prendre son temps pour cibler. Vers quoi allez-vous ? Faisabilité

+ Transition, exploration du projet I + Confronter le projet à ses compétences

Gare à la précipitation ! Avoir la patience de s'écouter, de ressentir, de laisser monter en soi le désir d'agir est une étape cruciale. Exploration des possibles, des pistes, des exigences.

“ Il est difficile d'échouer, mais il est encore plus difficile de ne pas avoir essayé de réussir.” - Théodore Roosevelt

Quels sont les ingrédients de VOTRE succès ?

Vos besoins personnels et vos projets de vie ?

Les idées de métiers ?

Les possibilités et hypothèses ?

On teste et on confronte « en vrai ». On enquête !

Étape 4 – Valider le projet et passer à l'action !

+ Passer à l'action et cibler son besoin I + Plan d'action I + Planification et synthèse

Il est temps de valider, et de planifier, comment ?

“ Le commencement est la moitié de l'action.” - Wilfrid Laurier

Le job qui vous fait vibrer ?

On adapte le plan d'action.

On se projette.

Étape 5 – Garder le cap et se réaliser (suivi post bilan)

+ Garder le cap et réaliser

GO !

“ Si vous avez un rêve, donnez-lui une chance de se réaliser.” - Richard Devos

Et si on faisait le point ?

Les aides ?

Public visé

PUBLIC VISÉ

Tout public. Les salariés du secteur privé, les demandeurs d'emploi, les salariés du secteur public et les entrepreneurs.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis. Accessible à tous.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est ouverte à tout public car les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les conditions d'accès sont donc les mêmes que pour les personnes valides ou, à défaut, présentent une qualité d'usage équivalente. Un format à distance sera proposé pour les personnes en situation de handicap. Si cela ne suffit pas, l'organisme s'engage à trouver une solution alternative.

Contact PSH : Raynald COUTURE raynald.couture@vastrh.fr

Ressources

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES

Équipement technique :

► Cette formation nécessite que le stagiaire ait accès à un ordinateur doté d'une connexion internet. Et d'une webcam uniquement si le bilan se fait à distance.

Moyens pédagogiques : méthode et nature des travaux demandés aux stagiaires

- Supports en ligne téléchargeable : vidéos, slides de cours, workbooks, checklists, exercices, formulaires (Format : PDF, JPG, Excel, Word, audio)
- Supports papier : tests, synthèse, questionnaires
- Supports pédagogiques et techniques : via des outils tierce, des matrices ou tableaux sont à personnaliser par les stagiaires

Les formateurs possèdent les diplômes et compétences nécessaires pour vous accompagner.

Champs d'expertise :

- Sens de l'analyse et de la synthèse
- Capacité d'adaptation développés
- Savoir définir les besoins du bénéficiaire
- Bonne connaissance du marché et de l'emploi

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES, DÉLAI D'ACCÈS ET DURÉE

Inscription permanente – Planning coconstruit avec le/la consultant(e) en respect des délais de contractualisation en vigueur.

Parcours de formation en présentiel ou en distanciel proposé sous forme de 5 étapes : **14 heures**, organisées de la manière suivante :

- Un entretien préalable (gratuit)
- 7 entretiens individuels (14h)
- Travail personnel à prévoir

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance entre méthodes démonstratives, interrogatives et actives (exemples, questions, reformulation, utilisation d'objets pour imaginer). Les activités seront développées autour d'exemples et de ressources fournis par l'organisme de formation pour aider le bénéficiaire à avancer dans son projet professionnel.

Organisation

SUIVI ET ÉVALUATION

Un suivi personnalisé est organisé de la manière suivante :

- Jusqu'à 7 RDV individuels selon un planning validé avec le bénéficiaire
- Par visioconférence si la formation est à distance
- Par mail (coordonnées du consultant partagées au début du bilan de compétences)
- Synthèse intermédiaire et synthèse finale incluant un plan d'action

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT, DE SUIVI ET D'ASSISTANCE

Modalités de suivi et d'assistance :

Pour vous accompagner dans votre apprentissage et la mise en œuvre de votre projet, le cursus s'appuie sur les étapes de l'analyse de la personne, de l'identité professionnelle/personnelle, la faisabilité et le passage à l'action.

Le parcours est constitué de 5 étapes.

Pour échanger à tout moment avec le consultant, il suffit de lui envoyer un mail. Il répondra au plus vite à la demande.

A l'issue de la formation, le bénéficiaire aura la possibilité de compléter un questionnaire de suivi à 6 mois pour mieux comprendre le devenir de chacun.

Modalités de suivi administratif de la formation :

- Feuille d'émargement (relevé d'heures)
- Certificat de réalisation

Tarif et financement

LIEU DE LA FORMATION

En présentiel :

L2RH

**2 rue du Bosc Lambert
27350 HAUVILLE**

En distanciel : FOAD - Une formation ouverte et à distance

Dispositif souple de formation organisé en fonction des besoins individuels ou collectifs.

Elle comporte des apprentissages individualisés et l'accès à des ressources et compétences locales ou à distance.

PRIX DE LA FORMATION

Prix : 1 700 € x 1 stagiaire = 1 700 €

Total TTC : 1 700 €

Bon à savoir

Article L6313-4 du code du travail

Les bilans de compétences mentionnés au 2° de l'article L. 6313-1 ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

Ce bilan ne peut être réalisé qu'avec le consentement du travailleur. Le refus d'un salarié d'y consentir ne constitue ni une faute ni un motif de licenciement.

Les informations demandées au bénéficiaire du bilan doivent présenter un lien direct et nécessaire avec son objet. Le bénéficiaire est tenu d'y répondre de bonne foi. Il est destinataire des résultats détaillés et d'un document de synthèse. Ce document de synthèse peut être communiqué, à sa demande, à l'opérateur du conseil en évolution professionnelle mentionné à l'article L. 6111-6. Les résultats détaillés et le document de synthèse ne peuvent être communiqués à toute autre personne ou institution qu'avec l'accord du bénéficiaire.

Les personnes chargées de réaliser et de détenir les bilans sont soumises aux dispositions des articles 226-13 et 226-14 du code pénal en ce qui concerne les informations qu'elles détiennent à ce titre.

La durée du bilan de compétences ne peut excéder vingt-quatre heures par bilan.
Article R.6313-4 du Code du travail

Le bilan de compétences mentionné au 2° de l'article L.6313-1 comprend, sous la conduite du prestataire effectuant ce bilan, les trois phases suivantes :

1° Une phase préliminaire qui a pour objet :

- a) D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire ;
- b) De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;
- c) De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan ;

2° Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives ;

3° Une phase de conclusions qui, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire :

- a) De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- b) De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels ;
- c) De prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.

Article R.6313-5 du Code du Travail

Les employeurs ne peuvent réaliser eux-mêmes des bilans de compétences pour leurs salariés.

Article R.6313-6 du Code du Travail

L'organisme prestataire de bilans de compétences qui exerce par ailleurs d'autres activités dispose en son sein d'une organisation identifiée, spécifiquement destinée à la réalisation de bilans de compétences.

Article R.6313-7 du Code du Travail

L'organisme prestataire de bilans de compétences procède à la destruction des documents élaborés pour la réalisation du bilan de compétences, dès le terme de l'action.

Toutefois, les dispositions du premier alinéa ne s'appliquent pas pendant un délai de trois ans :

- au document de synthèse dans le cas mentionné au troisième alinéa de l'article L.6313-4 ;**
- aux documents faisant l'objet d'un accord écrit du bénéficiaire fondé sur la nécessité d'un suivi de sa situation.**

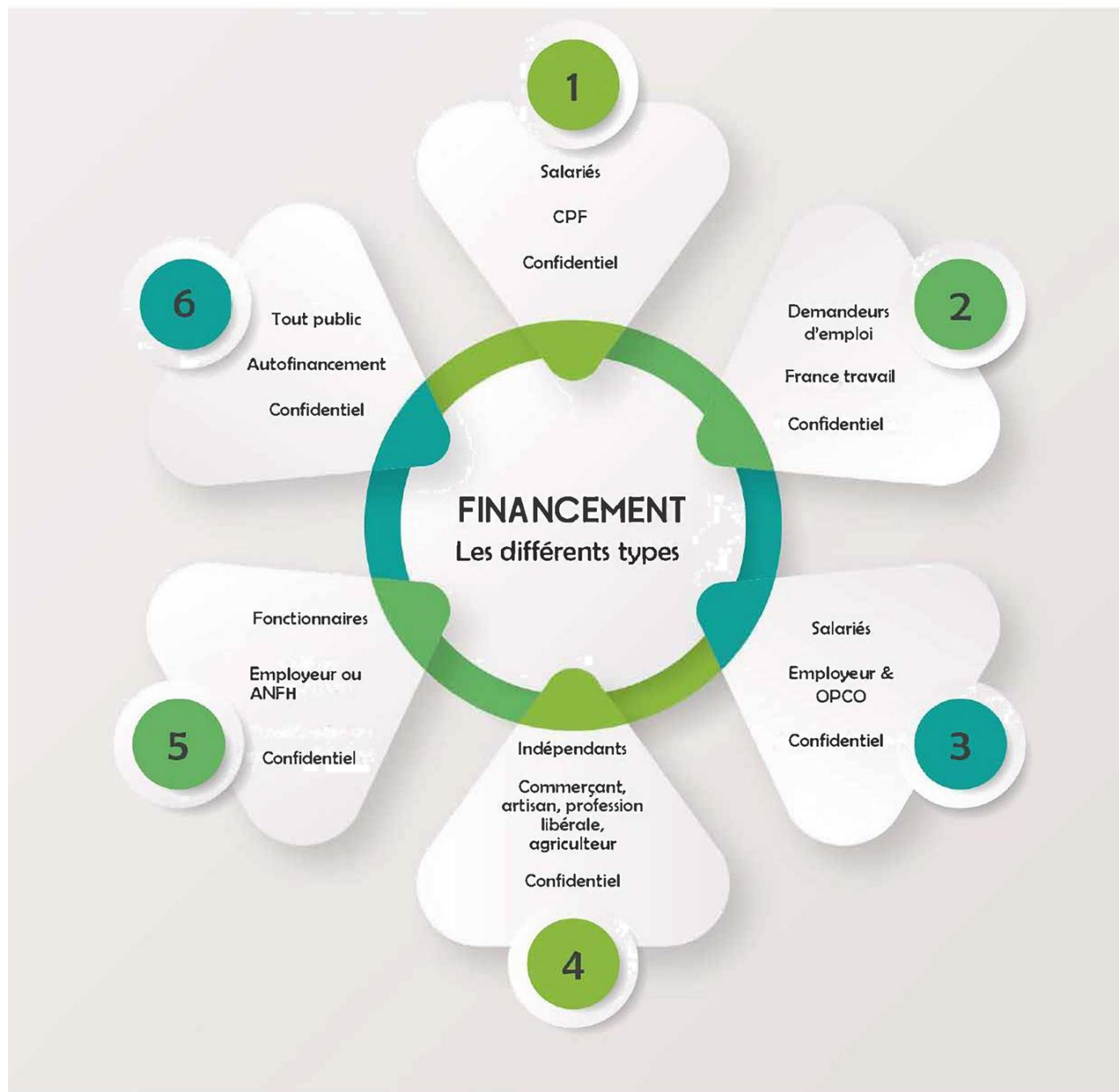


L2RH
Conseils RH

Réussir vous va si bien



FINANCEMENTS POSSIBLES



VAST RH

SARL L2RH au capital de 1 000€
2 rue du Bosc Lambert
27350 HAUVILLE
Siret 885 021 188 00010



L2RH
Conseils RH

N° déclaration d'activité 28 27 02287 27



L2RH
Conseils RH

Réussir vous va si bien

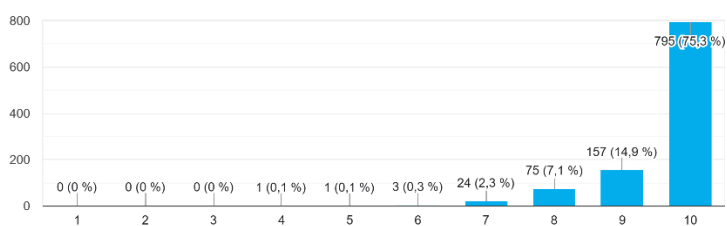


Satisfaction clients 01/07/2025

RÉSULTATS ENQUÊTE SATISFACTION

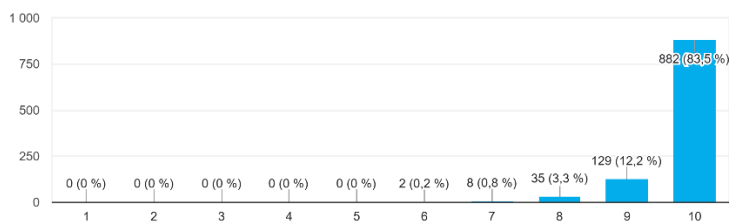
97.3 % des bénéficiaires sont entièrement satisfaits de leur bilan de compétences (note 8 et 10)

Quel est votre niveau de satisfaction globale par rapport à cette formation "Bilan de compétences" ?
1 056 réponses



99% des bénéficiaires sont entièrement satisfaits de la pédagogie de leur consultant (note 8 à 10) :

Comment évaluez-vous la pédagogie mise en oeuvre par le(la) formateur(trice) qui a animé la formation ?
1 056 réponses



Satisfaction des bénéficiaires CPF / EDF :

4,88/5

Note moyenne des
avis stagiaires



[Exporter le détail](#)



VAST RH

SARL L2RH au capital de 1 000€
2 rue du Bosc Lambert
27350 HAUVILLE
Siret 885 021 188 00010



L2RH
Conseils RH

N° déclaration d'activité 28 27 02287 27

TÉMOIGNAGES CLIENTS

Mathilde – 26 ans

Le bilan de compétence m'a apporté une meilleure confiance en moi (même s'il reste du travail) et surtout une meilleure connaissance de mes atouts et compétences. J'ai pu identifier un secteur d'activité où m'épanouir.

Les tests ont permis de mieux comprendre certaines choses. La clarté des rapports et les debriefs ont permis un bon éclairage et meilleure compréhension de comment je fonctionne.

Mon accompagnateur s'est montré pédagogue, disponible et à l'écoute. Très bon suivi et questionnement positif qui permet de se projeter malgré la prise de risque

Valentin – 23 ans

Le Bilan de compétences m'a permis de prendre du recul sur ma personnalité et mes compétences. Cela m'a permis d'apprendre à mieux me connaître.

J'ai pu relativiser sur le monde du travail et me détacher davantage émotionnellement de mes missions et de préserver des espaces plus personnels.

Cela a éveillé ma curiosité sur le champ des possibles.

En sortant de ma zone de confort, je peux me projeter vers un autre métier en continuité de mes expériences professionnelles passées.

La méthode et l'organisation est très fluide et complémentaire entre chaque séance.

Cela a permis de faire émerger de manière précise et inattendue l'étendue du travail réalisé et un projet réalisable à court terme.

La diversité des outils et tests a permis de garder une dynamique dans les échanges.

Les échanges avec le formateur étaient très naturels et sans tabous.

La relation établie a permis de mieux m'ouvrir et d'être en confiance.

Le retour d'expériences de mon consultant a permis d'être dans un véritable échange constructif, en lien avec les travaux réalisés au cours du bilan.

Sophie – 39 ans

Le bilan m'a fait prendre conscience des compétences et des aptitudes que j'ai acquises au cours de ma carrière professionnelle et de ma vie personnelle.

Grâce aux tests et aux exercices, aux échanges avec mon formateur et à ses précieux conseils, mon avenir professionnel s'est éclairci et je sais désormais vers quelle voie me diriger. Un excellent formateur. Sa bienveillance, son écoute, sa patience, sa disponibilité ont fait de ce bilan une expérience enrichissante sur le plan humain, professionnel et personnel.



L2RH
Conseils RH

Réussir vous va si bien



Retrouvez nous proche de chez vous

Nous contacter ici :

<https://www.l2rh.fr/contacter-vast-rh-businesscrea/>



VAST RH

SARL L2RH au capital de 1 000€
2 rue du Bosc Lambert
27350 HAUVILLE
Siret 885 021 188 00010



L2RH
Conseils RH

N° déclaration d'activité 28 27 02287 27